Déclaration liminaire intersyndicale CGT – CFDT

du CHSCT66 du mercredi 30 Mars 2022

Les organisations syndicales CGT et CFDT ne siégeront pas à cette reconvocation du CHSCT 66 en raison du processus de négociations actuellement en cours. En effet, un accord de méthode a été signé le 16 Mars dernier par l'ensemble des organisations syndicales CFDT – CFTC – CGT – USDFO – SOLIDAIRES – UNSA – CGC et la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects et des discussions sont en cours sur les points suivants:

- un accompagnement indemnitaire pérenne pour l'ensemble des agents ;
- un renforcement du volume des promotions internes pour les catégories A, B et C ;
- la mise en place d'un fonds dédié à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement de travail des agents ;
- l'enrichissement du cadre d'accompagnement RH associé aux transformations pour mieux prendre en compte la temporalité et la notion de résidence des reclassements des agents concernés par le transfert des missions fiscales.

Ne pouvant préjuger de l'issue des discussions avant qu'elles n'aient été menées à leur terme, et soucieux de rester fidèles au mot d'ordre national de rupture du dialogue social, la CGT Finances et la CFDT Finances 66 réaffirment par ce boycott leur total soutien aux collègues douaniers qui subissent comme nous d'importantes réformes. Vous le savez, des centaines de suppressions d'emplois vont impacter très fortement nos conditions de travail avec le transfert de la Fiscalité de la DGDDI vers la DGFiP commencé depuis 2019 et qui va s'étaler jusqu'à 2025.

L'intersyndicale CGT Finances et CFDT Finances 66